ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

contrats première embauche

Question au Gouvernement n° 2461

Texte de la question

CONTRAT PREMIERE EMBAUCHE

M. le président. La parole est à M. Alain Joyandet, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Alain Joyandet. Monsieur le Premier ministre, depuis plus de huit mois, il est incontestable que le chômage baisse dans notre pays. *(Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député e s communistes et républicains. - Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

On compte, selon les derniers chiffres, 130 000 demandeurs d'emploi en moins et 225 000 créations d'entreprises, et 280 000 contrats nouvelles embauches ont été signés en moins de six mois. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Lucien Degauchy. Cela embête les socialistes !

M. Alain Joyandet. Il faut cependant aller plus loin et plus vite pour l'emploi des jeunes. Ils nous le demandent, eux et leurs familles. Ils ont du mal à trouver des stages professionnels et, qu'ils soient ou non diplômés, à trouver leur premier contrat de travail, car on leur demande souvent une expérience qu'ils n'ont pas.

Il faut débloquer cette situation. Actuellement, les jeunes " surfent " pendant plusieurs années de CDD en CDD, de période d'intérim en retour au chômage. Ils sont parfois obligés de changer complètement d'orientation, malgré un brillant diplôme qui ne débouche sur rien. Une chose est sûre : si l'on ne fait rien, rien ne changera.

Après le succès du contrat " nouvelles embauches " - le CNE - vous avez décidé de vous attaquer au chômage des jeunes, ce fléau qui mine notre société. En cohérence avec les réflexions et les travaux de l'Union pour un mouvement populaire, vous proposez le contrat " première embauche ", qui rejoint sur de très nombreux points les propositions de l'Union en faveur d'une politique économique et sociale moderne telle qu'elle est menée dans les pays où le taux de chômage est structurellement de 5 %, voire inférieur.

Monsieur le Premier ministre, en quoi ce nouveau dispositif va-t-il changer la donne ? En quoi peut-il être ce contrat de confiance que nous voulons restaurer entre notre jeunesse et les entreprises ?

Enfin, monsieur le Premier ministre, que répondez-vous à ceux qui, à gauche, nous accusent d'installer durablement la précarité *(" Oui ! Oui ! " et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste)* et qui, depuis quelques jours, sortent subitement de leur chapeau autant de pseudo-recettes magiques qu'il y a de chapelles rue de Solferino ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Dominique de Villepin, *Premier ministre.* Monsieur Joyandet, *(" Allô ! " sur plusieurs bancs du groupe socialiste)*...

M. Jacques Desallangre. Merci pour votre question !

M. le Premier ministre. ...l'emploi est aujourd'hui l'enjeu majeur pour les Françaises et les Français, tout particulièrement l'emploi des jeunes. Je souhaite, face à ce problème, que nous avancions en refusant l'idéologie et avec le seul souci de l'intérêt général. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste. - " Très bien ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Il est vrai que, à la suite de ma demande de la semaine dernière, les propositions se sont multipliées de la part de l'opposition au cours du week-end, et je m'en réjouis. Néanmoins...

M. Guy Geoffroy. Ce n'est pas très brillant !
M. le Premier ministre. ...elles restent très en deçà des attentes et des besoins des Français. *(" Ah oui ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*
François Hollande propose une forme de contrat en alternance. C'est bien, mais cela existe déjà. *(Rires et applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)*
M. Guy Geoffroy. Eh oui !
M. Bernard Roman. Écoutez le professeur de Villepin !
M. le Premier ministre. Laurent Fabius propose, pour sa part, un CDD réservé aux jeunes. C'est moins bien (R*ires et applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire)*, et je ne crois pas que ce soit la bonne idée pour lutter contre la précarité. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)* Je souhaite qu'ensemble, cet après-midi, nous regardions en face la réalité à laquelle sont confrontés les jeunes de notre pays.
Dans notre pays, je le rappelle, 23 % des jeunes sont chômeurs - le taux est de 40 % pour les jeunes non qualifiés -...
M. Bernard Roman. Qui est-ce qui gouverne ?
M. Jean Glavany. Qu'avez-vous fait depuis quatre ans ! *(Plusieurs députés du groupe socialiste brandissent des feuilles portant l'inscription : " Ci-gît le CDI ")*
M. le Premier ministre. ...et il leur faut entre huit et onze ans pour s'intégrer dans le monde du travail. C'était vrai il y a quinze ans et cela l'est encore aujourd'hui. C'est la réalité de la France depuis vingt-cinq ans.
Je ne crois pas qu'il nous soit très difficile de tomber d'accord sur les solutions.
Ce que le Gouvernement propose...
M. François Hollande. C'est la précarité !
M. le Premier ministre. Allons, un petit effort : ce que le Gouvernement propose est à la fois plus protecteur, plus moderne et plus ambitieux pour nos compatriotes. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*
Le contrat première embauche est un vrai contrat à durée indéterminée *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains)*, avec une pleine rémunération, et qui permet de répondre à l'inquiétude des jeunes. *(" Non ! Non ! " sur les bancs du groupe socialiste.)*
M. François Hollande. Bien au contraire !
M. le Premier ministre. En matière de crédit, la fédération bancaire française a pris des engagements. En matière de logement - car il s'agit là de la première préoccupation des jeunes -, le contrat " première embauche " ouvrira droit au système Locapass : la caution sera prise en charge, garantie et étalée pour permettre aux jeunes de la payer. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*
Nous allons plus loin en prévoyant d'autres garanties, qui relèvent du contrat à durée indéterminée et qui n'ont jamais été ni prévues ni imaginées pour les jeunes : droit à la formation individuelle et indemnisation du chômage. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*
M. François Hollande. Pour quelques semaines, voire quelques jours !
M. le Premier ministre. Ces garanties indispensables ne sont pas prévues dans les systèmes que vous avez envisagés.
M. François Loncle. Vous dépassez votre temps de parole !
M. le Premier ministre. Nous voulons aller plus loin et mettre en place un véritable parcours d'accès à l'emploi. Ainsi un service public de l'orientation permettra aux jeunes de suivre leur voie en en connaissant les débouchés. La formation en alternance doit permettre aux jeunes d'avoir un métier - c'est l'un des grands problèmes de notre pays - et les stages, qui font l'objet de trop nombreux abus, seront désormais rémunérés au-delà de trois mois et intégrés au cursus professionnel et universitaire des jeunes. *(Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*
M. François Hollande. Pour combien de temps ?
M. le Premier ministre. Nous voulons prévoir également un accompagnement personnalisé des jeunes, dans le cadre du service public de l'emploi : chaque jeune sera suivi, chaque mois, par la même personne et recevra une réponse personnalisée. Cela n'a jamais été fait.
Vous avez cité les chiffres du chômage : c'est, là encore, une invitation à l'humilité *(Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste)* pour chacun d'entre nous !

François Hollande, je vous avais donné rendez-vous pour la fin du mois : en décembre dernier, nous avons enregistré près de 20 000 chômeurs en moins. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député e s communistes et républicains.)*
M. François Hollande. Pour combien d'emplois créés ?
M. le Premier ministre. Ce rendez-vous mensuel, je le redis ici solennellement, nous le prenons avec tous les Français, jusqu'à la fin de la mission qui m'a été confiée, pour répondre à leur inquiétude non pas avec les vieilles lunes et les vieilles recettes d'hier *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire)*, mais avec les solutions modernes d'aujourd'hui. *(Applaudissements prolongés sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*
M. le président. Monsieur Loncle, puisque vous m'avez montré la montre, je rappelle que, sous aucune législature, on n'a considéré que le temps de parole du Premier ministre pouvait être compté. Cela vaut aujourd'hui comme hier et je respecterai cette règle. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : M. Alain Joyandet
Circonscription : Haute-Saône (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 2461
Rubrique : Emploi
Ministère interrogé : Premier ministre
Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er février 2006
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 1er février 2006